

Actualisation et « régionalisation » de l'indicateur de développement humain



L'indicateur de développement humain alternatif : IDH-2

Les indicateurs (ou les données nécessaires à leur construction) sont disponibles auprès de l'Insee. Les valeurs « plancher » et « plafond » de chaque indice ont été déterminées sur la base des valeurs mini et maxi (et des valeurs premier centile et 99^e centile) constatées en 2006 dans les communes franciliennes.

L'indice santé

L'indicateur retenu pour la dimension santé est l'espérance de vie à la naissance (deux sexes). Cet indicateur a été calculé dans chaque commune d'Île-de-France. Pour augmenter la validité des résultats au niveau communal, cinq années de décès sont prises en compte : 1997 à 2001 pour la période 1999 et 2003 à 2007 pour la période 2006. Les communes ayant enregistré moins de dix décès ont été retirées de l'analyse (en gris sur les cartes).

En 1999, les valeurs de l'espérance de vie varient de 63,6 à 88 ans. En 2006, ces valeurs varient de 64,7 ans à 89,8 ans.

Depuis 2007, à la demande de la Mipes⁽¹⁾, l'IAU îdF travaille à la régionalisation des indicateurs du Programme des Nations unies pour le développement. Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'un indicateur « alternatif » : l'IDH-2, mieux adapté aux réalités françaises.

L'indicateur de développement humain conçu par l'Organisation des Nations unies depuis 1990 retient trois dimensions considérées indispensables dans tout processus de développement : la capacité de bénéficier d'une vie longue et saine (santé), la capacité d'accéder à l'éducation et aux connaissances (éducation) et la capacité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent (revenu).

Ces trois indicateurs sont ensuite agrégés pour former un nombre compris entre 0 (développement humain « nul ») et 1 (développement humain maximal). Si l'IDH permet d'établir une comparaison entre pays très disparates, il est en revanche peu approprié pour des échelles géographiques plus fines dans des pays développés.

Ainsi, le calcul de l'IDH en Île-de-France attribue un très haut niveau de développement humain à la région, mais les résultats

sont à interpréter avec prudence, car les modes de calcul fondés sur l'utilisation de données statistiques internationales sont peu adaptés à cette région⁽²⁾.

Une adaptation de l'IDH à la situation francilienne

Un indicateur « alternatif », l'IDH-2, reprenant les trois dimensions de l'IDH, mais avec des indicateurs mieux adaptés à la situation française et disponibles jusqu'au niveau communal, a été développé et appliqué à la région Île-de-France pour l'année 1999⁽³⁾. La publication de nouvelles données censitaires centrées sur 2006 permet de proposer une mise à jour de cet indicateur et d'analyser les évolutions constatées dans la région.

(1) Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale.

(2) Le PIB, utilisé dans le calcul de l'IDH, est particulièrement élevé en Île-de-France. Cela est dû à l'attraction économique qu'exerce la capitale. Cependant, il ne reflète pas très fidèlement le niveau de vie des habitants. Il en va de même pour le taux de scolarisation, très élevé en Île-de-France du fait du grand nombre d'établissements scolaires et, surtout, universitaires.

(3) Voir Note rapide, n° 457, novembre 2008.

D'une manière générale, l'espérance de vie à la naissance est plus élevée dans l'Ouest francilien que dans le nord et l'est de la région. On observe, entre 1999 et 2006, une progression assez uniforme de l'espérance de vie dans la région.

L'indice éducation

Pour la dimension « savoir-éducation », l'indicateur retenu est le « pourcentage de personnes diplômées dans la population âgée de 15 ans ou plus sortie du système scolaire ». Cet indicateur est fourni par les recensements de population de 1999 et 2006. Il varie de 57 % à 100 % en 1999 et de 61 % à 100 % en 2006. Le pourcentage de diplômés est particulièrement élevé dans les communes du centre et de l'ouest, et particulièrement bas au nord de Paris (communes de Seine-Saint-Denis et de l'est du Val-d'Oise). L'évolution de cet indicateur entre 1999 et 2006 montre que c'est dans les communes périphériques de la région, notamment dans l'est de la Seine-et-Marne, que le pourcentage de diplômés a le plus fortement progressé entre 1999 et 2006.

L'indice revenus

Pour la dimension niveau de vie, l'indicateur retenu est la médiane des revenus fiscaux des ménages par unité de consommation en 2000 pour l'IDH-2 de 1999 et, en 2006, pour l'IDH-2 de 2006. La Direction générale des impôts ne diffuse pas cette information pour les communes de moins de cinquante ménages (en blanc sur les cartes). Cet indicateur varie de 8 155 à 34 143 euros en 1999 et de 9 039 à 42 537 euros en 2006 dans les communes franciliennes. Les valeurs les plus élevées sont observées à Paris, dans les Yvelines et dans les Hauts-de-Seine et les plus basses en Seine-Saint-Denis (rappelons que ce département est le seul d'Île-de-France à présenter des revenus inférieurs à la moyenne nationale). L'évolution de cet indicateur entre 1999 et 2006 montre une

Mode calculatoire et indicateurs utilisés dans l'IDH « d'origine »

Dimensions du développement humain	Indicateurs choisis	Valeur mini	Valeur maxi	Mode calculatoire des sous-indices (entre 0 et 1)	Mode calculatoire des indices (entre 0 et 1)
Santé	Espérance de vie à la naissance	25 ans	85 ans		Indice santé = (espérance de vie - 25) / (85 - 25)
Éducation	Taux d'alphabétisation des adultes (1/3)	0 %	100 %	Indice d'alphabétisation = taux d'alphabétisation des adultes / 100	Indice éducation = 2/3 (indice alphabétisation) + 1/3 (indice scolarisation)
	Taux Brut de scolarisation (2/3)	0 %	100 %	Indice de scolarisation = taux brut de scolarisation / 100	
Revenus	PIB/hab (PPA)	100 US\$	40 000 US\$		Indice niveau de vie = [log (PIB/hab) - log (100)] / [log (40 000) - log (100)]

La valeur de l'IDH est la moyenne des indices obtenus pour chacune des trois dimensions : **IDH = (indice santé + indice éducation + indice revenus) / 3.**

Sources : Insee RP 1999 et 2006, Insee - DGI, données de mortalité toutes causes Insem-CépiDc - Insee, exploitation réalisée par l'ORS Île-de-France pour l'espérance de vie.

Mode calculatoire et indicateurs utilisés dans l'IDH-2

Dimensions du développement humain	Indicateurs choisis	Valeur plancher	Valeur plafond	Mode calculatoire des indices (entre 0 et 1)
Santé	Espérance de vie à la naissance	70 ans	90 ans	Indice santé = (valeur - 70) / (90 - 70)
Éducation	% pop. > 15 ans sortie du système scolaire et diplômée	70 %	100 %	Indice éducation = (Valeur - 70) / (100 - 70)
Revenu	Revenu imposable médian des ménages par unité de consommation	5 000 €	40 000 €	Indice revenus = [log (valeur) - log (5000)] / [log (40 000) - log (5000)]

La valeur de l'IDH est la moyenne des indices obtenus pour chacune des trois dimensions : **IDH-2 = (indice santé + indice éducation + indice revenus) / 3.**

Sources : Insee RP 1999 et 2006, Insee - DGI, données de mortalité toutes causes Insem-CépiDc - Insee, exploitation réalisée par l'ORS Île-de-France pour l'espérance de vie.

faible progression des revenus dans les communes du Nord et de l'Est parisien. Une évolution plus importante des revenus s'observe dans les départements de la grande couronne, notamment en périphérie des Yvelines et en périphérie de la Seine-et-Marne. Dans le cadre de l'actualisation de l'IDH-2, la valeur du revenu de 2006 a été corrigée du taux d'inflation de 14 % de la période 1999-2006.

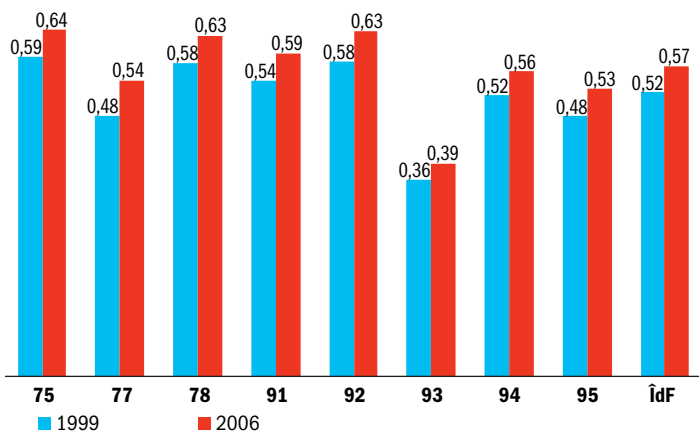
L'IDH-2 en Île-de-France et dans ses départements

Avec les définitions et modes de calcul retenus ci-dessus, l'IDH-2 de la région Île-de-France est de



L'indice éducation de l'IDH d'origine est fondé sur le taux d'alphabétisation et de scolarisation, celui de l'IDH-2 sur le taux de personnes de plus de 15 ans sorties diplômées du système scolaire.

Évolution de l'IDH-2 entre 1999 et 2006 dans les départements d'Île-de-France



Sources : Insee RP 1999 et 2006, Insee - DGI, données de mortalité toutes causes Inserm-CépiDc - Insee, exploitation réalisée par l'ORS Île-de-France pour l'espérance de vie.

0,57 en 2006, sensiblement supérieur à celui de France métropolitaine (0,51).

La confrontation des résultats obtenus en 1999 et 2006 montre une amélioration générale de la situation en sept ans : la valeur régionale de l'IDH-2 passe de 0,52 en 1999 à 0,57 en 2006.

Les valeurs les plus élevées de l'IDH-2 sont observées à Paris (0,64), dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines (0,63). La valeur la plus basse est observée en Seine-Saint-Denis (0,39). Tous les départements franciliens voient leur IDH-2 progresser entre 1999 et 2006, mais c'est en Seine-Saint-Denis qu'il progresse le moins. Par conséquent, la situation relative de ce département par rapport aux autres départements

franciliens se dégrade encore un peu entre 1999 et 2006. La faible valeur de l'IDH-2 en Seine-Saint-Denis s'explique, notamment, par la valeur de l'indice éducation dans ce département (0,22 en 2006 contre 0,65 à Paris).

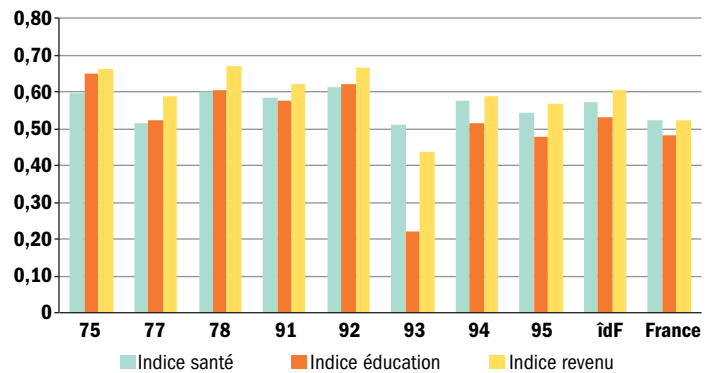
Les plus fortes progressions de l'IDH-2 sont observées en Seine-et-Marne et dans le Val-d'Oise, ce qui permet à ces départements de se rapprocher de la moyenne régionale.

L'IDH-2 dans les communes d'Île-de-France

Les valeurs départementales de l'IDH-2 recouvrent d'importantes disparités communales.

Seules 88 communes (sur 1 068) connaissent une évolution (légalement) négative de leur IDH-2.

Valeurs des trois indices dans les départements d'Île-de-France en 2006



Toutes les autres voient leur IDH-2 augmenter, celui-ci variant de 0,20 à 0,91 en 2006, alors qu'il variait de 0,17 à 0,81 en 1999. Cette évolution globalement positive ne s'accompagne cependant pas d'une diminution des inégalités régionales : la zone la plus défavorisée de la région en 1999, constituée des communes de l'ouest de la Seine-Saint-Denis, reste la plus défavorisée en 2006 et l'on constate même une petite extension vers l'est de cette zone : Clichy-sous-Bois, La Cour-

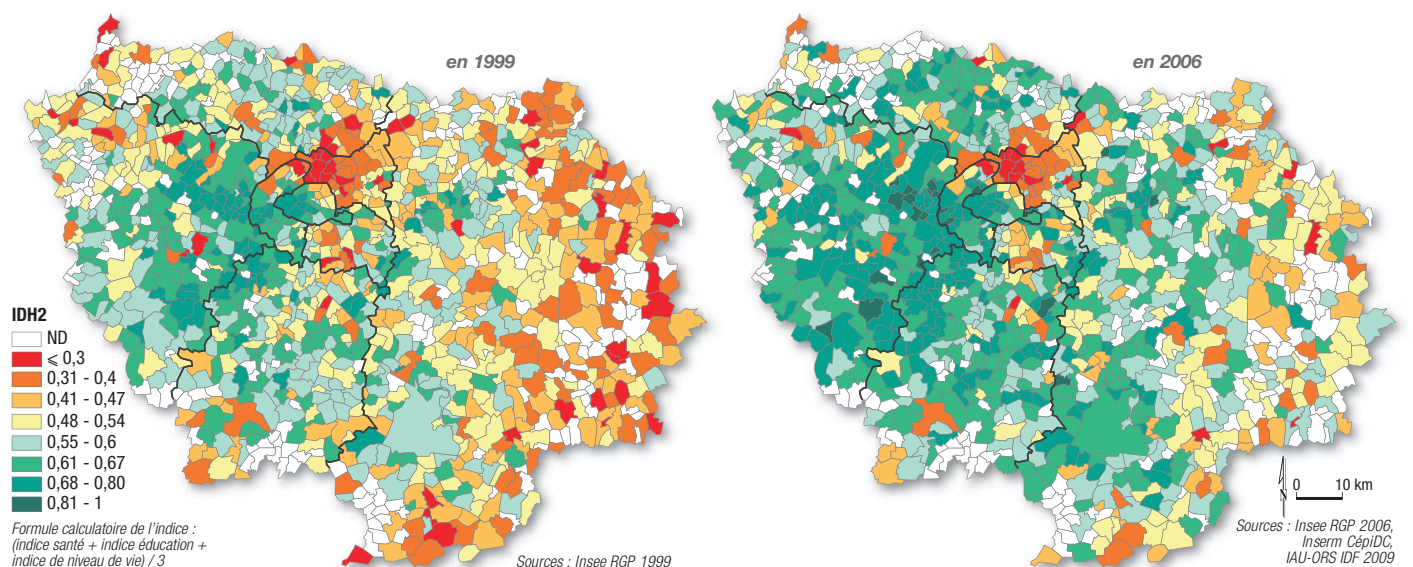
neuve, Stains, Bobigny, Saint-Denis, Aubervilliers, six communes importantes de Seine-Saint-Denis, et Garges-lès-Gonesse dans le Val-d'Oise font partie des dix communes franciliennes ayant le plus faible IDH-2 en 2006.

Ce territoire contraste fortement avec une vaste zone, couvrant pratiquement tout le sud-ouest de la région (jusqu'aux arrondissements de l'ouest de Paris), où la situation demeure très favorable.

Coefficients de corrélation entre les trois dimensions de l'IDH-2

Année	Santé/éducation	Éducation/revenus	Santé/revenus
1999	0,32	0,85	0,32
2006	0,34	0,82	0,40

L'indicateur de développement humain dans les communes d'Île-de-France





L'indice santé prend en compte l'espérance de vie à la naissance.

On constate par ailleurs une amélioration relative de la situation en périphérie de la Seine-et-Marne. Celle-ci est confirmée par la forte croissance de l'IDH-2 dans l'ensemble de ce département. La même évolution est constatée (mais de façon moindre) dans le département du Val-d'Oise.

L'analyse des liens entre les trois dimensions constitutives de l'IDH-2 dans les communes franciliennes montre une forte corrélation entre les dimensions « revenus » et « éducation » (coefficient de corrélation de 0,82 en 2006). L'indice « santé » est plus indépendant des deux autres (coefficient de corrélation de 0,34 avec l'indice « éducation »

et de 0,40 avec l'indice « revenus »). Cependant, on constate que ces coefficients sont en hausse sensible entre 1999 et 2006. L'indicateur santé, qui contribuait à modérer les inégalités de revenus et d'éducation entre communes franciliennes en 1999, continue à jouer ce rôle en 2006, mais sans doute un peu moins. Cette évolution pourrait être l'illustration d'une augmentation des inégalités sociales de santé dans la région entre 1999 et 2006.

Pour aller plus loin

Les inégalités territoriales en Île-de-France sont importantes et relativement bien connues. La mise en œuvre de l'IDH-2 à

l'échelon des départements et des communes franciliennes les confirme encore une fois. En combinant indicateurs de richesse, de santé et d'éducation l'IDH-2, comme l'IDH, a cependant pour ambition de mesurer non seulement des inégalités économiques, mais aussi une certaine forme de « bien être » et de développement de la société. Les résultats reflètent les disparités sociales inscrites dans le territoire francilien tenant compte de ces trois dimensions. Ils ne doivent pas conduire à stigmatiser certains territoires. Les disparités territoriales s'inscrivent souvent dans une longue histoire. Certaines évolutions mesurées à court terme montrent qu'elles ne sont pas irrémédiables. De plus, les moyennes communales lisent des situations infracommunales (quartiers), elles aussi souvent contrastées. Par ailleurs, les ressorts du développement économique, des systèmes éducatifs et de la santé relèvent encore largement de l'État. L'IDH-2 apparaît alors bien adapté pour décrire les disparités sociales et leurs évolutions à un niveau géographique fin. Sa mise en œuvre relativement simple permet de le reproduire à différents niveaux géographiques (région, départements, communes) et de manière régulière dans le temps.

Iuli Nascimento et Philippe Pépin ■

Pour en savoir plus

- BOUTEAU Aurélien, sous la dir. de MENDEZ Annie et NASCIMENTO Iuli, *Les indices synthétiques du PNUD : IDH, IPH, IPF* en région Île-de-France, IAU îdF, juin 2009.

Sur le web :

- <http://www.iau-idf.fr/nos-etudes/detail-dune-etude/etude/les-indices-synthetiques-du-pnud-idh-iph-ipf-en-reg.html>

Le travail d'actualisation de l'IDH-2 a été réalisé dans le cadre du comité de pilotage de la Mipes :

- Armelle Quiroga, Caf Île-de-France, CTRAD
- Julien Schmuck, Mipes
- Emmanuelle Pierre-Marie, Apur
- Emmanuelle Guyavarch, Samu social
- Catherine Génin, Région Île-de-France
- Arsène Morin, Région Île-de-France
- Iuli Nascimento, IAU Île-de-France
- Mariette Sagot, IAU Île-de-France
- Philippe Pépin, ORS
- Jean Ricard, Bapif

Directeur de la publication

François Dugeny

Directrice de la communication

Corinne Guillemot

Responsable des éditions

Frédéric Theulé

Rédactrice en chef

Marie-Anne Portier

Maquette

Vay Ollivier

Cartographie

Jean-Eudes Tilloy

Diffusion par abonnement

76 € les 40 numéros (sur deux ans)

Service diffusion-vente

Tél. : 01 77 49 79 38

www.iau-idf.fr

Librairie d'Île-de-France

15, rue Falguière 75015 Paris

Tél. : 01 77 49 77 40

ISSN 1967 - 2144